

# Sonnet de guerre

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **46 (1917)**

Heft 3

PDF erstellt am: **21.06.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

« homicide » qu'il avait crue un instant une « terre de justice et de liberté ».

(A suivre.)

J. F.

---

## SONNET DE GUERRE

---

Un bandit, près d'un bois, attendait un passant ;  
Dès longtemps il guettait l'heure au crime propice,  
Et pareil au serpent qui, dans l'herbe, se glisse,  
S'avavançait vers sa proie, immonde, grimaçant.

Mais un homme le vit, qui d'un geste puissant,  
Cria : C'est trop d'audace et c'est trop d'injustice ;  
Debout pour détourner ce bras plein de malice,  
Et défendre à tout prix le faible et l'innocent.

Et les coups ont frappé, terribles, héroïques.....  
Et des gens sont venus de braves pacifiques :  
Allons, faites la paix et tendez-vous la main.

La paix, nous la voulons comme vous, et durable,  
Mais pour qu'elle soit bonne, il faut être certain  
D'avoir mis hors d'état de nuire un misérable.

Gland, 7 janvier 1917.

A. DUMAS.

---

## ÉCHOS DE LA PRESSE

---

La question de la *fatigue scolaire* est une des plus importantes de la pédagogie ; la bibliographie de ce que les psychologues dénomment le *coefficient ponogétique* est considérable, qu'on recoure aux tets mentaux, ou aux appareils (ergographe, esthétiomètre, etc.) ; quelques lois générales s'imposent désormais.

D'après le D<sup>r</sup> *Brahn* (Leipzig) la durée des leçons ne doit pas dépasser :

20 à 25 minutes pour les enfants de 6 à 9 ans.

30 à 35 minutes pour les enfants de 10 à 12 ans.

40 à 45 minutes pour les enfants de 13 à 15 ans.

D'après les travaux de *Schuyten* (Anvers) : une heure de l'après-midi provoque autant de fatigue que deux heures du matin — la digestion, l'accumulation de la force physique non utilisée le matin par excès d'intellectualisme, l'attention insuffisante nuisent au travail psychique ; et le psychologue préconise pour l'après-midi des exercices physiques, des jeux, des excursions. De même l'attention augmente d'octobre à janvier, pour subir une grosse baisse à partir d'avril, aussi devrait-on en tenir compte pour les examens. D'après le D<sup>r</sup> *Claparède* (Genève), le coefficient ponogétique n'est pas le même selon les diverses disciplines et on devrait en tenir mieux compte dans les